

# Les cahiers du diagnostic

## 5. Equipements et commerces



**LA  
BOITE  
DE  
L'ESPACE**  
URBANISTES ASSOCIÉS

 **B.E.-A.U.A.**

**THOMAS GIROUD**  
--- AVOCAT ---

**DM** |   
**EAU**

**Maï Melacca**  
**Paysagiste**

# Sommaire

<b>I. Equipements et services.....</b>	<b>3</b>
<b>I.1 Un bon niveau global .....</b>	<b>3</b>
A. La Base permanente des équipements (INSEE) .....	3
B. Une gamme supérieure concentrée.....	4
<b>I.2 Les besoins prioritaires.....</b>	<b>5</b>
A. L'éducation .....	5
B. Culture, sports et loisirs.....	6
C. Administration et technique .....	6
D. Santé.....	7
<b>II. L'offre commerciale .....</b>	<b>9</b>
<b>II.1 Une offre intercommunale complète .....</b>	<b>9</b>
A. Nozay, pôle commercial .....	9
B. Des centralités conviviales .....	10
<b>II.2 Une offre intercommunale de proximité .....</b>	<b>11</b>
A. Les commerces alimentaires .....	11
B. La restauration .....	12
<b>III. Le tourisme .....</b>	<b>13</b>
<b>III.1 Des sites emblématiques.....</b>	<b>13</b>
A. Destination Erdre Canal Forêt .....	14
B. Le circuit des 7 étangs .....	14
C. La Mine d'Abbaretz .....	15
<b>III.2 L'hébergement .....</b>	<b>16</b>
<b>IV. Synthèse .....</b>	<b>17</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>19</b>

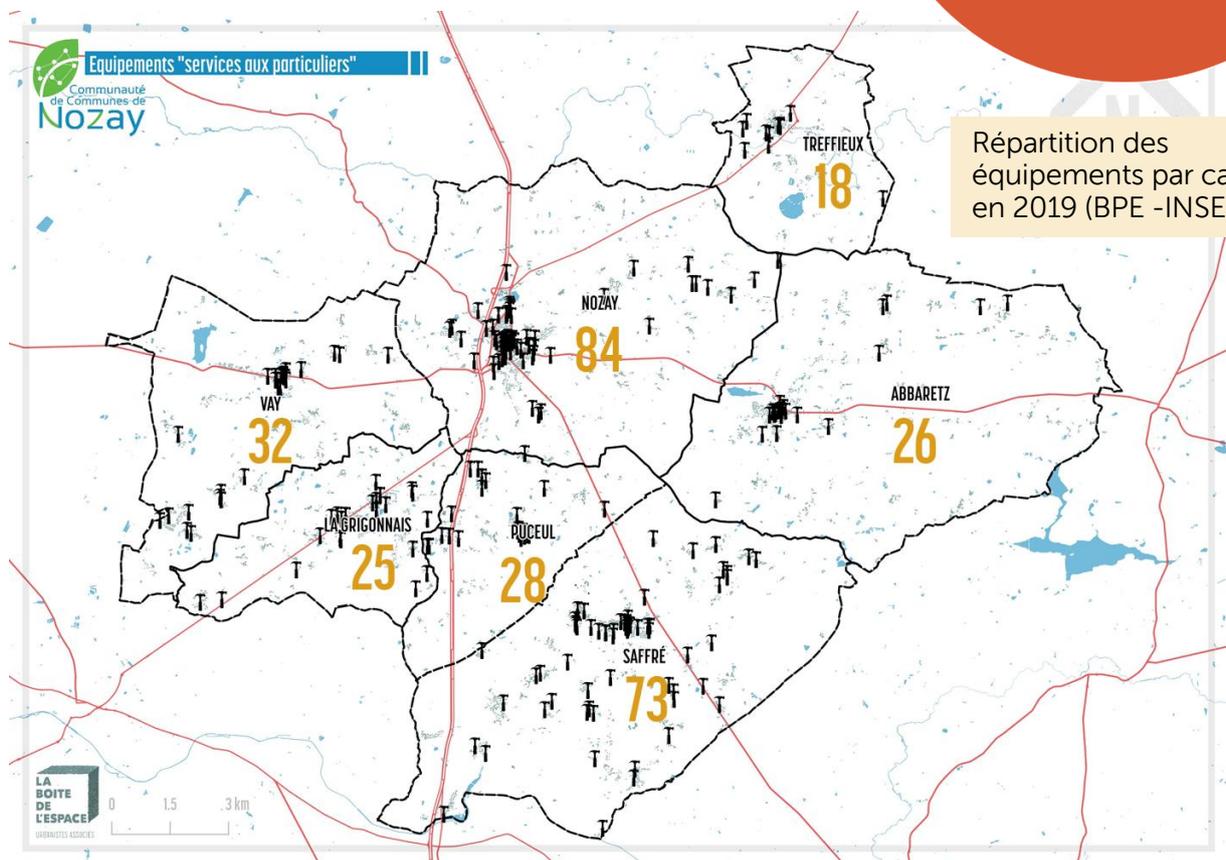
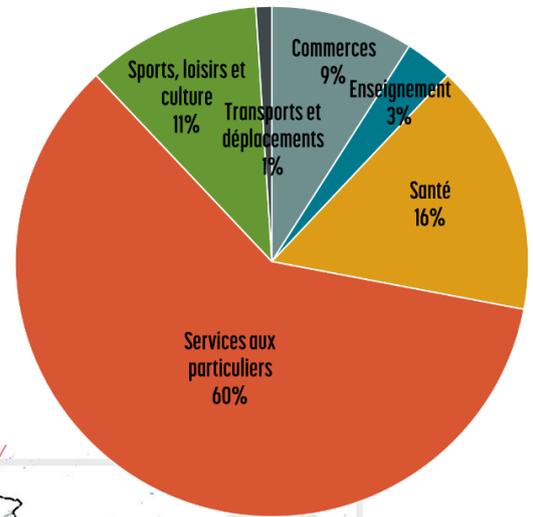
# I. Equipements et services

## I.1 Un bon niveau global

### A. La Base permanente des équipements (INSEE)

L'INSEE à travers sa Base Permanente des Equipements (BPE) recense près de 500 équipements en 2019 sur le territoire intercommunal. Ceux-ci sont classés par domaine : services aux particuliers, santé, sports – loisirs – culture, enseignement, transports et déplacements et commerces.

286 équipements de services aux particuliers sont répertoriés sur le territoire. Ils sont donc majoritaires à hauteur de 60%. Cette catégorie comprend la poste, banque, coiffeur, agence immobilière mais aussi les petits artisans (menuisiers, plombiers, etc.) ce qui explique la prédominance de cette catégorie d'équipements en comparaison avec les autres.



Répartition des équipements « services aux particuliers » sur le territoire intercommunal (BPE -INSEE - 2019)

L'offre en petits artisans est en effet dense sur la Communauté de Communes et maille le territoire. Ces équipements sont particulièrement présents dans l'espace rural. Dynamique qui peut souvent se trouver dans les territoires ruraux, cette caractéristique sera à prendre en compte lors des choix d'aménagements du territoire.

## B. Une gamme supérieure concentrée

Sur 27 équipements de la gamme supérieure\*, 18 sont situés à Nozay soit 67%. Ces équipements sont tous du domaine de la santé à l'exception du cinéma, de l'hypermarché et du magasin en cosmétique.

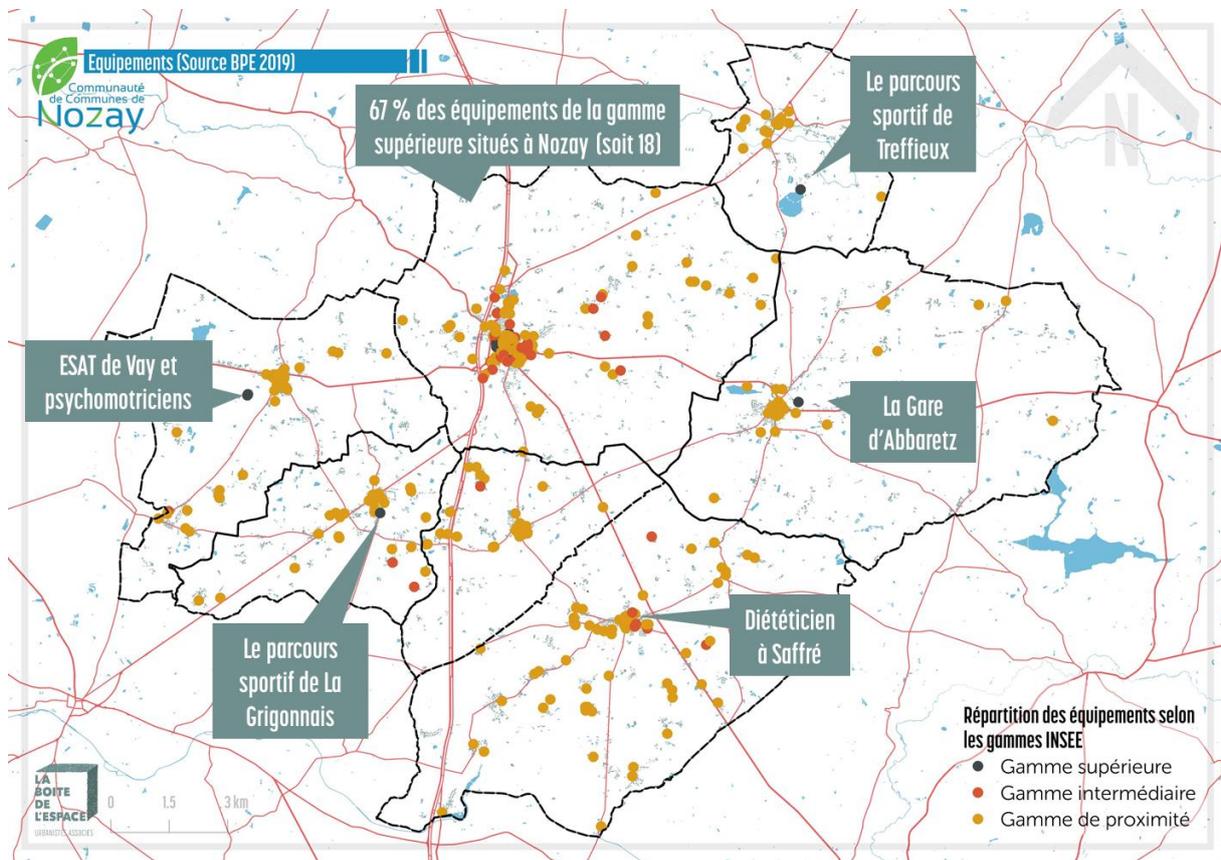
Nozay fait donc centralité car elle concentre et complète l'offre en équipements. Elle se distingue en proposant une offre culturelle élargie avec le seul cinéma intercommunal et complète également l'offre commerciale du territoire avec l'unique hypermarché.

Toutes les communes disposent d'un équipement de la gamme supérieure et offre notamment une offre de loisirs complémentaire avec les parcours sportifs de La Grignonnais et Treffieux. La présence de la gare d'Abbaretz, la seule du territoire, desservie par la ligne de Tram-train Nantes-Châteaubriant est également à noter.

\* L'INSEE définit 3 typologies d'équipements : la gamme de proximité, la gamme intermédiaire et la gamme supérieure.



Le cinéma à Nozay – 26.11.2020



Répartition des équipements de la gamme supérieure (Source INSEE)

Dans la réflexion sur l'armature territoriale, la localisation des futurs équipements devra être abordée dans le PLUi. En effet, les polarités les mieux desservies sont souvent privilégiées pour accueillir les équipements lourds et structurants. Sur la Communauté de communes, seul le pôle de Nozay possède des équipements structurants dans le domaine de la Santé ou de l'éducation.

En revanche, dans des domaines moins prioritaires, chaque commune possède ses particularités et des équipements ou sites associés.

## I.2 Les besoins prioritaires

### A. L'éducation

#### 1) Enseignement élémentaire

La Communauté de communes de Nozay dispose **d'un bon maillage éducatif**. En effet, toutes les communes disposent de deux écoles à l'exception de Puceul qui en compte une seule (privée).

Cela témoigne de l'attractivité du territoire qui connaît une croissance de sa population depuis les années 1990 due à la cumulation d'un solde migratoire et un solde naturel positifs. La classe d'âge des 0-14 ans est importante sur le territoire avec celle des 30-44 ans, tranches représentatives de la dynamique d'accueil de couples avec enfants.

Les équipements scolaires permettent de répondre aux besoins prioritaires et quotidiens des populations en place et arrivantes. Mais cette attractivité mérite des investissements constants qu'il faut anticiper. De nombreux travaux et projets récents témoignent de cette dynamique à conserver : une nouvelle école à Treffieux, l'agrandissement de l'école Saint-Joseph à Saffré et l'ouverture d'un nouveau restaurant scolaire à Vay.

En complément le territoire dispose de deux établissements d'accueil dédiés à la petite enfance : « Le Manège enchanté » (30 places dans le centre de Nozay et « La maison d'Hipollène » (20 places) située à proximité de l'école Jacques Prévert à Saffré.



Au total le territoire dénombre **16 établissements d'enseignement** et dispose d'un bon maillage avec la répartition des écoles primaires et maternelles.

#### 2) Enseignement secondaire

Nozay possède deux collèges : les collèges Saint-Joseph et Jean-Mermoz. Cela permet d'avoir localement une continuité de l'éducation jusqu'au brevet.

Toutefois, le territoire ne compte aucun lycée ou établissement d'enseignement supérieur.

**1 école publique par commune (Sauf à Puceul)**

**Une offre dédiée à la petite enfance à Nozay et Saffré.**

**2 200 enfant scolarisés en maternelle et primaire**



**Collège Saint-Joseph à Nozay – 26.11.2020**

## B. Culture, sports et loisirs

### 1) Une répartition équitable

Les besoins en matière de services et d'équipements a été modifiée par l'accueil de nouvelles populations. D'une part il a fallu renforcer certaines structures ou en construire de nouvelles, et d'autre part, des nouvelles attentes sont demandées.

Les modes de vie ont beaucoup évolué ces 10-15 dernières années et ont favorisé l'émergence de besoins particuliers. Un territoire comme celui-ci se doit, pour rester attractif, d'avoir une piscine intercommunale par exemple ou des équipements atypiques pour garantir aux habitants des activités diversifiées.

En matière de culture, chaque commune est équipée d'une bibliothèque. Récemment, un city-stade a été construit dans chaque bourg. Cela fait partie des structures qui sont développées.

En parallèle, des équipements atypiques sont présents sur le territoire comme le télésiégi nautique dans le bourg de Nozay. Il rayonne bien au-delà de la communauté de communes et permet d'offrir une activité singulière sur le territoire.

### 2) Une diversité à renforcer

Différents projets sont en réflexion. En ce qui concerne le sport, une nouvelle salle de gymnastique et un dojo doivent s'implanter sur la commune de Nozay. Ce nouvel équipement structurant permet de répondre aux attentes des associations et clubs locaux.

Les projets structurants ou non devront correspondre à l'armature territoriale du PLUi. En effet, en l'absence de SCoT, la notion de polarisation sur le territoire devra être travaillée. Des enjeux d'accessibilité, de proximité et de limitation de la consommation d'espace sont à prendre en compte avant d'implanter ou de construire un nouvel équipement.

## C. Administration et technique

Le territoire possède un bon niveau d'équipements administratifs et techniques. Toutes les communes ont une mairie, un cimetière ou encore des salles pour les associations ou des événements.

Les locaux de la Communauté de communes sont dans le cœur de bourg de Nozay. La localisation de ces équipements doit se faire en tissu urbain voire en centralité. D'une part, ils renforcent les bourgs et y amènent des flux, d'autre part ils favorisent l'attractivité des centralités.

La limitation des équipements en périphérie permet de ne pas vider les centralités et bourgs. Il faut en parallèle améliorer leur accessibilité et leur connexion via des liaisons douces.



Piscine à Nozay



Télésiégi nautique de Nozay

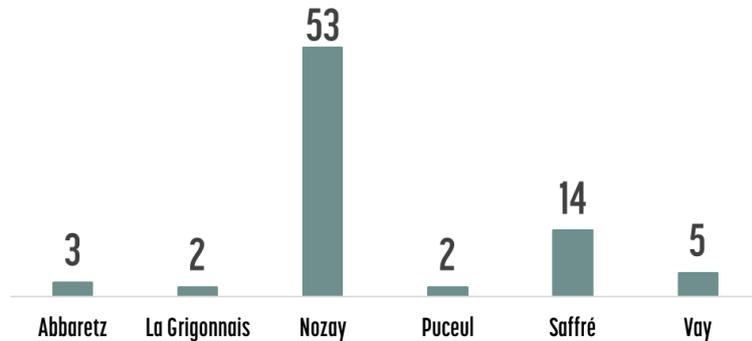
## D. Santé

### 1) Une bonne offre de soins de base

Le territoire possède une bonne offre de soins. Nozay affirme son rôle de polarité en concentrant ces équipements de santé. En effet, 67% des équipements de santé sont situés à Nozay soit 53 sur 79 au total.

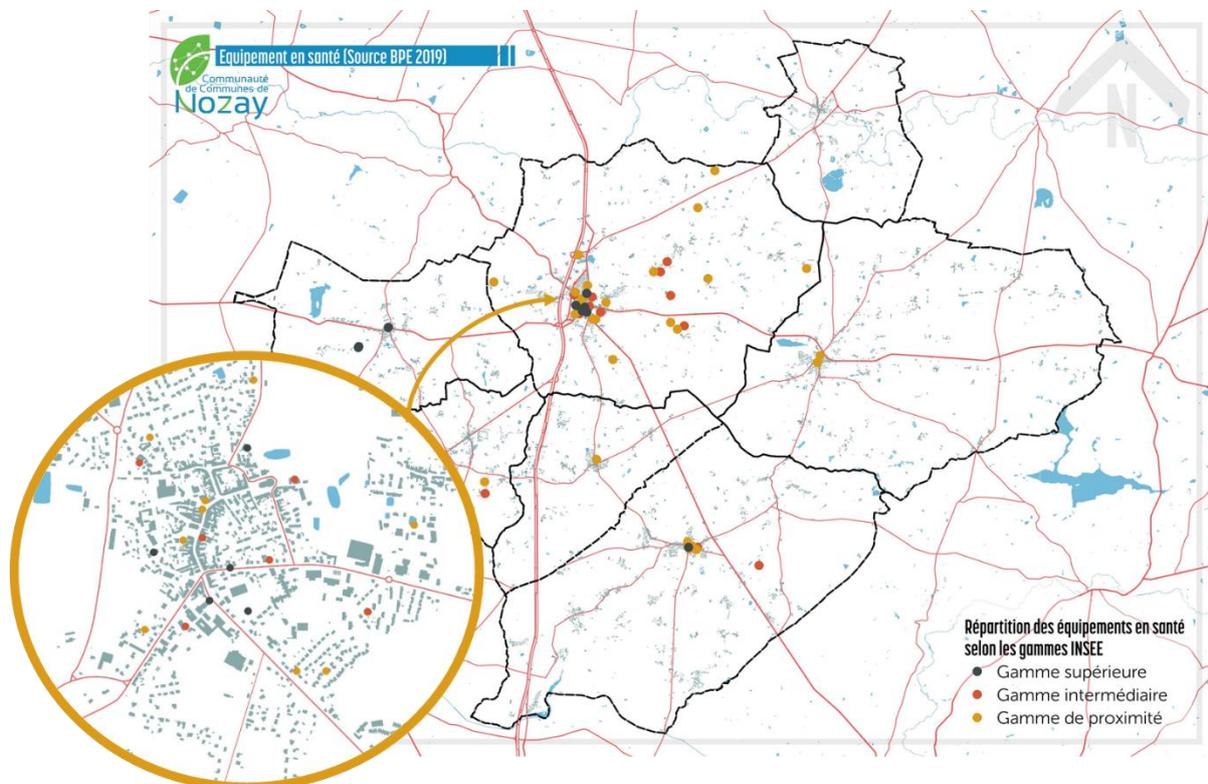
67% des équipements en santé sont situés à Nozay.

16% des équipements du territoire sont du domaine de la santé, soit 79.



Répartition des équipements en santé en 2019 (BPE -INSEE)

Saffré possède une bonne offre de soins avec 14 équipements de ce type soit 18% des équipements en santé de l'intercommunalité. Toutefois, elle ne compte qu'un seul médecin généraliste dont la relève doit être anticipée. La question se pose si une offre minimale de Santé doit être conservée dans chaque bourg ou centralité. Cette logique doit être travaillée dans l'armature territoriale.



Répartition des équipements de Santé (Source INSEE)

## 2) Généralistes et spécialistes

Le territoire dispose d'une forte présence de spécialistes. C'est un véritable atout pour un territoire rural. Cela confirme sa réelle attractivité et son dynamisme. En effet, 74% des équipements de santé sont compris dans la gamme « supérieure » d'équipements soit 20 sur 27 équipements de la gamme « supérieure ». La grande majorité d'entre eux sont concentrés à Nozay.

Mais cette forte présence de spécialistes dissimule une fragilisation grandissante de l'accès à la médecine « de tous les jours ». Si le territoire ne peut pas être qualifié de « désert médical » avec 9 médecins sur 4 communes, de fortes disparités s'observent. En effet, sur 9 médecins, 5 sont situés à Nozay, La Grigonnais et Vay ne disposent d'aucun médecin. Saffré dispose d'un seul médecin alors qu'elle compte près de 4 000 habitants. De plus, la question de la succession de plusieurs médecins se pose dans plusieurs communes.

Nozay fait figure de polarité particulière en Loire-Atlantique en regroupant de nombreux équipements et une variété de spécialistes différents.

**La Maison de Santé Pluridisciplinaire de Proximité** de Nozay regroupe beaucoup de cabinets différents, entre sophrologie, hypnothérapie, diététique ou encore de sages-femmes.

**L'Hôpital local** de Nozay intègre un secteur « médecine et soins de suite » et un secteur « personnes âgées ».

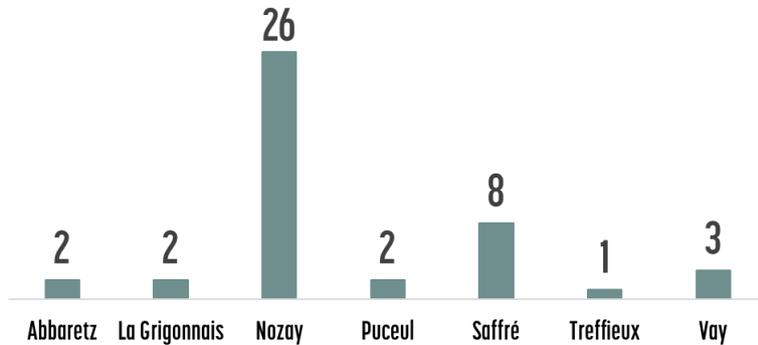


Maison de Santé pluridisciplinaire à Nozay – 15.05.2020

## II. L'offre commerciale

### II.1 Une offre intercommunale complète

44 commerces sont à dénombrer à l'échelle du territoire.



Répartition des commerces en 2019 (BPE -INSEE)



Magasin de bricolage à Nozay – 26.11.2020

#### A. Nozay, pôle commercial

Nozay concentre la majorité des commerces, 26 soit 59%. Elle concentre également la diversité commerciale : librairies, bricolage, optique, station-service et le seul hypermarché du territoire.

Elle regroupe aussi l'ensemble des 7 commerces d'une superficie de plus de 300m<sup>2</sup> (source CCI2019) du territoire dont le magasin de bricolage « Espace Terrena », l'hypermarché Super U ou encore Bricomarché.

La seule zone dite « commerciale » du territoire se situe sur la commune de Nozay, coincée entre le continuum aggloméré et la route nationale RN137.



L'hypermarché dans la zone commerciale – 15.05.2020



Zone commerciale de Nozay (Source Google map)

## Diagnostic(s)

A noter que l'hypermarché « Super U » et le « Bricomarché » de Nozay sont situés dans cette zone commerciale périphérique en discontinuité. Elle possède un traitement « minéral », avec du stationnement imperméabilisé et est peu dense. L'enseigne du Super U est visible depuis la RN137

D'autres espaces accueillent du commerce sur le pôle de Nozay comme le centre-ville et ses rues historiques ou encore de petite surfaces d'activités mixtes. Certains espaces ne sont pas du tout adéquats pour accueillir du commerce et favorisent la dispersion des enseignes, multiplie les accès et espaces de stationnement alors que la grande zone dédiée est quasi vide.

Une réflexion devra porter sur la logique commerciale dans le PLUi, d'autant plus que le territoire n'est pas couvert par un SCoT. D'autres logiques pourront être couplées avec celle du commerce comme la restauration.

## B. Des centralités conviviales

Le territoire possède 7 centralités, une par commune. Chacune d'entre elle accueille du commerce, à différent niveau. Si le cœur de ville de Nozay est historiquement le plus dynamique, sa diversité s'est éteinte avec le temps et certains commerces ont préféré aller en périphérie.

Sur le reste du territoire, les bourgs possèdent tous une offre non complète. Mais tous ont des commerces, associés à différents services. Saffré possède une offre de proximité avec plusieurs commerces alimentaires mais pas de diversité commerciale. Vay, Treffieux, La Grignonais, Puceul et Abbaretz possède 2-3 commerces différents et d'autres cellules variées qui accueillent plutôt des services à la personne ou activités non marchandes.

La question de la vitalité et de la convivialité des bourgs et centralités sera à traiter dans le PLUi et dans le règlement des zones mixtes.

Malgré un gain démographique important depuis les années 1990, la Communauté de communes de Nozay n'échappe pas à la tendance générale de disparition d'anciens commerces de proximité situés dans les centres-bourgs voire de services (ex poste). Plusieurs locaux commerciaux sont aujourd'hui vacants comme à Vay ou Saffré ou encore l'ancien site du magasin « Lidl » à Nozay, qui a fait l'objet d'un projet de logement collectif.



Vue sur le Super U depuis la RN137

### Absence de SCoT

En l'absence de SCoT, une OAP « commerce » est obligatoire dans le cadre de l'élaboration du PLUi. Quelle armature commerciale intercommunale ? Quelles polarités commerciales à renforcer ? Quelles complémentarités entre petits commerces et GMS ? ...

L'objectif sera de définir les localisations préférentielles pour la sous-destination « artisanat et commerces de détails ».



Supérette de Saffré, dans la centralité



Panorama sur l'ancien Super U en plein cœur de ville de Nozay

## II.2 Une offre intercommunale de proximité

### A. Les commerces alimentaires

Parmi ses 44 commerces, la Communauté de communes de Nozay compte 21 commerces alimentaires : boucherie-charcuterie, boulangerie, épicerie, supermarché, hypermarché...

Avec 21 commerces alimentaires pour 15 967 habitants, l'offre alimentaire est satisfaisante. A noter qu'une offre commerciale est considérée comme complète quand une commune propose à minima une boulangerie, une boucherie et une alimentation générale.

Le territoire compte :

- >> 10 boulangeries (à minima une part commune)
- >> 4 boucheries/charcuteries (2 à Nozay, 1 à la Grigonnais et 1 à Puceul)
- >> 5 supérettes (1 à Nozay, 3 à Saffré et 1 à Vay)

Toutes les communes ne disposent donc pas d'une offre commerciale complète. Les marchés et ventes directes viennent compléter cette offre alimentaire classique. En ce sens le territoire possède une offre assez dense avec 32 points de vente directe de produits locaux, 6 marchés et des ventes ambulantes comme à Puceul par exemple.

Ces commerces font partis de la sous-destination « Artisanat et commerces de détails » dans le code de l'urbanisme.

Liste des marchés :

- >> Abbaretz marché de producteurs (mardi)
- >> La Grigonnais (mardi)
- >> Nozay (jeudi et samedi)
- >> Saffré (vendredi)
- >> Treffieux (jeudi matin)
- >> Vay (vendredi et mercredi)



*Marché du jeudi matin à Nozay le 17.11.2020*



**Charcuterie à Puceul – 15.05.2020**



**Boulangerie à Saffré – 03.11.2020**



**Épicerie à Abbaretz – 04.11.2020**



**Supérette à Vay – 10.11.2020**

## B. La restauration

L'offre alimentaire est complétée par les restaurants et les bars. 22 sont à dénombrer au total à l'échelle du territoire (CCI 2019).



*Restaurant « un rêve d'orient » à Puceul - 05.11.2020*



*Restaurant « La Pierre Bleue » à Nozay - 01.10.2020*

La restauration est une catégorie différente que celle de « l'artisanat et commerce de détails » dans la liste des sous-destinations au titre des constructions dans le Code de l'Urbanisme.

La notion de parcours marchands devra être étudiée et réfléchiée dans le cadre du PLUi et notamment en mêlant ces offres commerciales et de restauration. Les règlements devront favoriser les regroupements et l'accessibilité de ces entités pour renforcer les centralités et la convivialité des tissus mixtes.

# III. Le tourisme

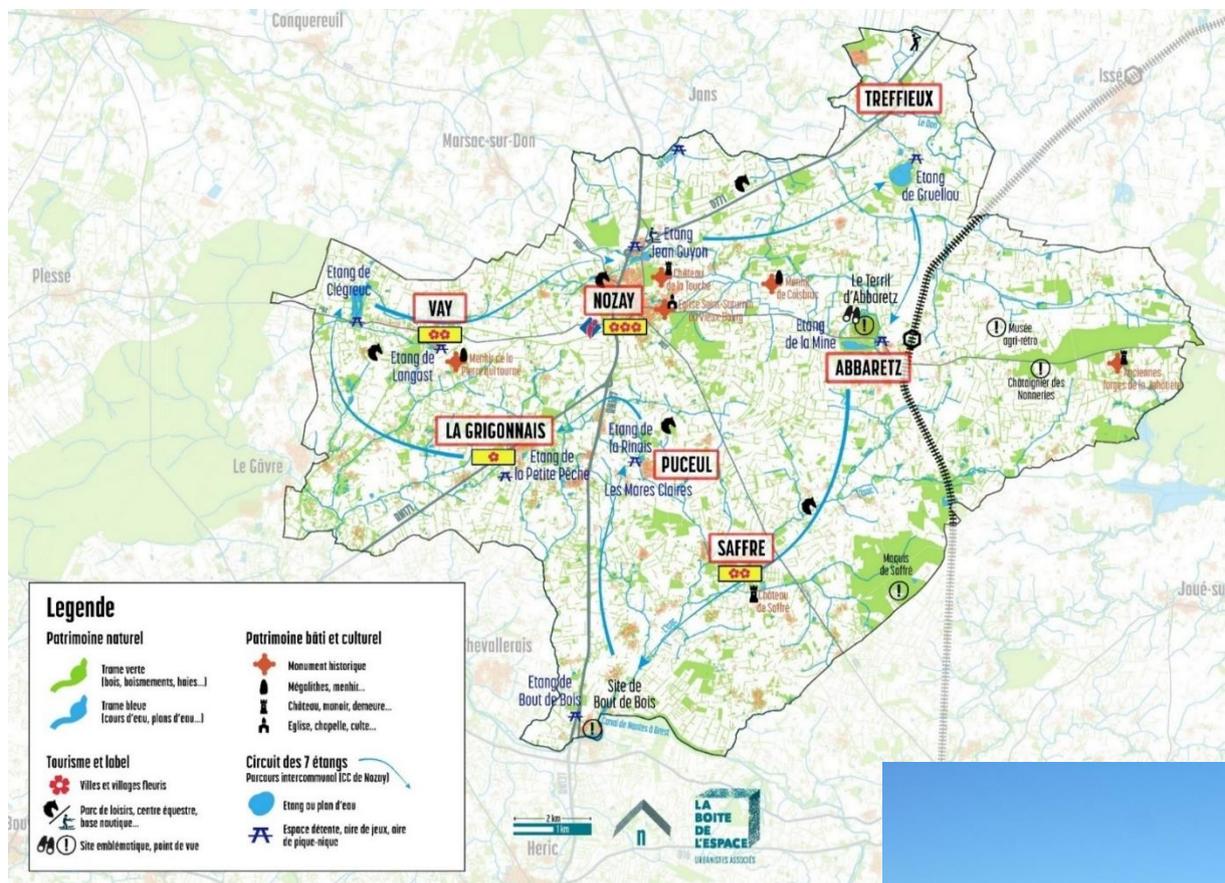
## III.1 Des sites emblématiques

Le territoire est parsemé d'un patrimoine bâti, culturel et de composantes naturelles dispersées sur un espace de vie de qualité. Ces richesses historiques, comme la **Pierre bleue** ou l'**ancienne mine d'Abbaretz**, font partie des identités de la Communauté de communes et en font sa renommée. Ces témoins du passé sont entretenus, à l'image d'anciens corps de ferme rénovés et habités en milieu rural, et ponctuent les paysages d'un territoire agréable à vivre et à visiter.

Les lieux de détente, de loisirs et de découvertes mêlent éléments monumentaux et milieux naturels pour offrir aux touristes ou aux locaux des temps de convivialité diversifiés.



L'ancienne mine d'Abbaretz



Carte des patrimoines naturels et touristiques du territoire

Le territoire est attractif pour une forme de tourisme vert et d'activités de nature et plein-air. C'est un format court-séjour qui se fait le plus souvent ou de passage. De nombreuses activités sont associées à des lieux comme le télésiège nautique sur l'étang de Nozay, des balades dans les bois et forêt comme le Maquis de Saffré ou encore des randonnées équestres sur tout le territoire.



Maquis de Saffré

## A. Destination Erdre Canal Forêt

Le territoire fait partie de la Destination touristiques du même nom.

Un Office du tourisme se situe à Nozay, dans le centre. Il oriente les différents visiteurs sur les lieux et activités emblématiques du territoire. L'office fait partie d'un regroupement qui se nomme « Erdre Canal Forêt » et comprend aussi les territoires voisins, en lien avec le Canal de Nantes à Brest et l'Erdre.

Message du pays touristique :

« Laissez-vous aller du Canal de Nantes à Brest à la beauté des étangs de Gruellau et de Clégreuc : véritables réservoirs ornithologiques et sources de repos.

Touchez les nuages du haut du Terril d'Abbaretz et découvrez l'âme du territoire à travers nos sentiers de randonnée et nos savoir-faire.

Enfin, laissez-vous surprendre par les richesses culturelles de notre Pays et charmer par le bleu de ses palis.

Retrouvez l'agenda des sorties, les hébergements et restaurants, les lieux de visites, les activités et bien d'autres informations sur le site [www.erdrecanalforet.fr](http://www.erdrecanalforet.fr).

L'office de tourisme de Nozay vous propose également un service billetterie pour les Spectacles au Pays de la Pierre Bleue et autres événements culturels et sportifs locaux. Il peut vous aider à préparer vos vacances dans le pays Erdre Canal Forêt et ailleurs !

Le pays touristique Erdre Canal Forêt regroupe les communautés de communes de Nozay, de la Région de Blain et d'Erdre et Gesvres. »

*Extrait du site internet intercommunal*

## B. Le circuit des 7 étangs

Sur la base d'un étang par commune, l'organisation d'un parcours touristique intercommunal « Circuit des 7 étangs » est en cours de réalisation par la Communauté de communes de Nozay. A Nozay, l'offre autour de l'étang Jean-Guyon de télési nautique et son restaurant panoramique est l'un des points majeurs de l'activité de loisirs. Le site dispose également de l'unique aire de camping-car de l'intercommunalité qui s'inscrit dans le réseau des 8 autres aires à l'échelle d'Erdre Canal Forêt.



*Lever de soleil sur l'étang de Nozay*



### 7 étangs

Etang de Clégreuc et de Langost (Vay)

Etang de la Petite pêche (La Grigonnais)

Etang de La Rinais et les Mares claires (Puceul)

Etang de Bout de bois (Saffré)

Etang Jean-Guyon (Nozay)

Etang de Gruellau (Treffieux)

Etang de la Mine (Abbaretz)

## C. La Mine d'Abbaretz

Le terril d'Abbaretz est un lieu de promenade et touristique emblématique du territoire. Il offre une vue surplombant le territoire intercommunal. C'est un site incontournable de Loire-Atlantique et très prisé des locaux comme des autres visiteurs occasionnels.



*Terril d'Abbaretz – 15.05.2020*

Aujourd'hui désaffectée, cette ancienne mine est en partie ouverte au public. Un site a été aménagé à proximité et permet de recevoir des groupes scolaires notamment.



*Vue aérienne de la Mine*

## III.2 L'hébergement

La communauté de communes n'est pas un territoire de villégiature et ne compte que 3% de résidences secondaires parmi son parc total de logements. Cela représente 176 résidences secondaires.

Mais de nombreux gîtes et offres en hébergements voient le jour. Des anciens corps de ferme sont rénovés pour être transformés en gîte ou chambre d'hôtes.

Une recherche sur Airbnb permet de localiser une trentaine d'hébergements potentiels sur le territoire.

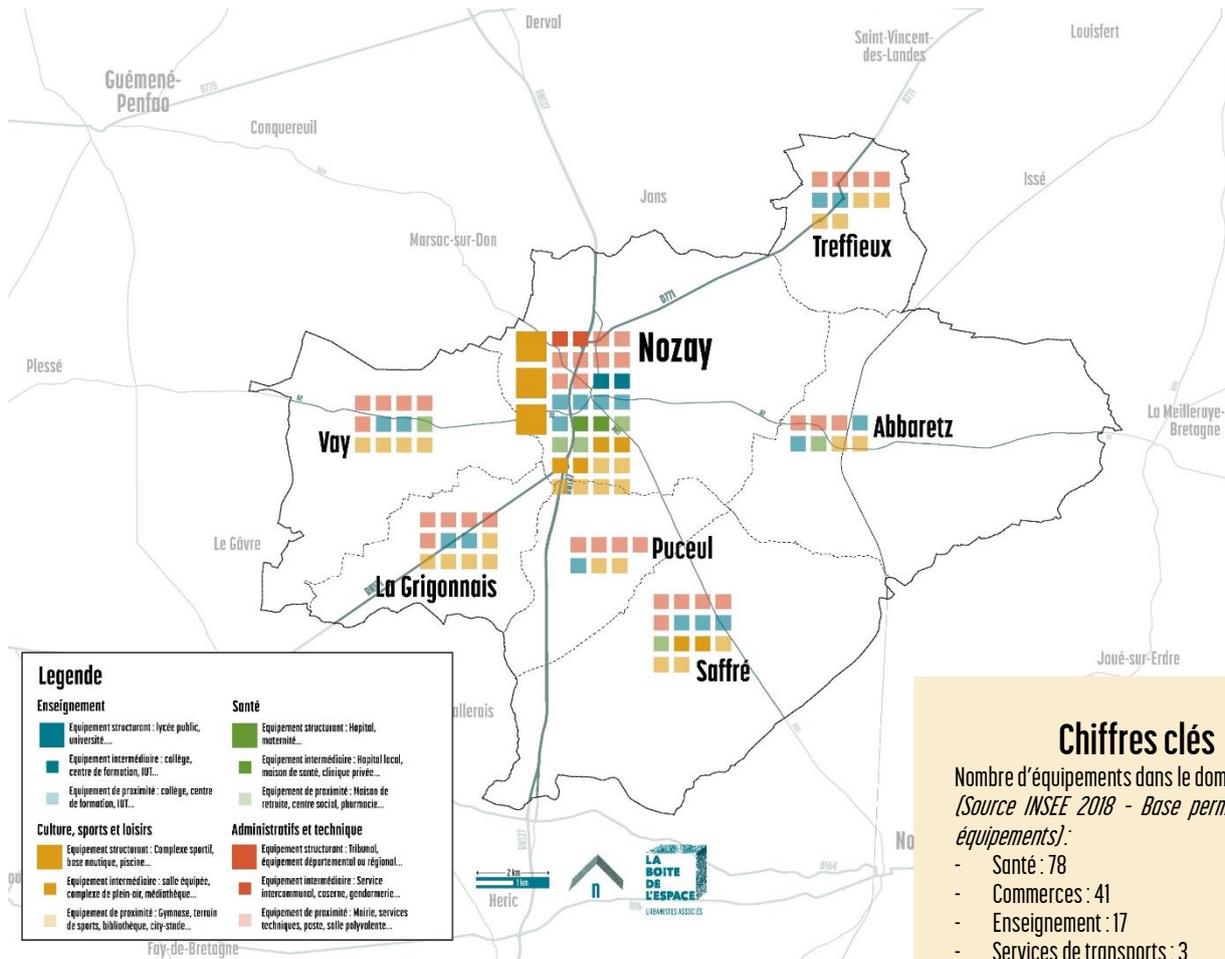
Concernant les hébergements touristiques le territoire dénombre 1 seul hôtel à Abbaretz et quelques d'hébergements spécifiques (source office du tourisme) :

- >> 13 gîtes
- >> 4 gîtes de groupe/étape
- >> 2 chambres d'hôtes
- >> 1 camping (Treffieux).



Gîte à Abbaretz

# IV. Synthèse



Carte de synthèse des équipements (Source : la boîte de l'espace)  
Cf annexes.

## Chiffres clés

Nombre d'équipements dans le domaine de  
(Source INSEE 2018 - Base permanente des équipements):

- Santé : 78
- Commerces : 41
- Enseignement : 17
- Services de transports : 3
- Services aux particuliers : 267
- Sports et loisirs : 58
- Tourisme : 4

TOTAL = 468

Taux d'équipements :

- CC de Nozay : 30 pour 1000 hab.
- Loire-Atlantique : 32 pour 1000 hab.
- France 6 pour 1000 hab.

La Communauté de communes de Nozay possède globalement un bon niveau d'équipements et de services. Chaque commune est équipée d'un ensemble complémentaire pour répondre aux besoins courants des populations et rythmer la vie quotidienne locale.

Si Nozay se présente comme le pôle historique et structurant du territoire, il est accompagné de polarités de proximité dynamiques. Il existe une diversité d'équipements locaux entre les domaines de la santé, de l'administration publique, du sport et des loisirs ou encore dans l'enseignement.

Même si les plus structurants ou spécifiques sont orientés pour les sports et les loisirs, les infrastructures intermédiaires et surtout de proximité témoignent d'une dispersion équitable sur le territoire. Il y a une bibliothèque, une mairie, une salle polyvalente, une école publique (sauf Puceul) dans chaque commune ! Le tout ponctué d'un tissu serviciel et d'accompagnement des personnes sensibles.

## Et demain ?

Le territoire connaît une bonne dispersion des équipements courants.

Au cœur, un pôle se dégage, Nozay, qui garantit une logique d'accessibilité aux services essentiels sur le bassin de vie. Mais en comparaison des autres polarités comme Châteaubriant, Blain ou encore Nort-sur-Erdre, quel rôle jouer dans l'armature départementale ? Quelle place jouera demain Nozay sur son espace et au-delà ?

## Constats

Un bon niveau d'équipements et de services à la personne.  
Nozay, un pôle à l'échelle intercommunale en équipements (nombre et diversité), commerces et services  
Une offre de soins spécialisée et importante  
Une bonne offre d'enseignement jusqu'au brevet  
Une offre culturelle et de loisirs dans toutes les communes : parcours santé, city-stade, bibliothèques  
Une offre commerciale intercommunale complète  
Des cellules vacantes et des sites à renouveler  
Des commerces de périphérie dispersés à Nozay et une zone commerciale peu dense  
Un bon maillage en restauration  
Un tourisme vert s'appuyant sur les richesses patrimoniales (pierre bleue, terril...) et des sites naturels (étangs et canal de Nantes à Brest).  
Une offre en hôtel et autres hébergements touristiques limitée.

## Enjeux

Le renforcement et le maintien du rôle de Nozay en termes d'équipements et services  
Organiser l'accès aux soins et l'équilibre territorial en matière de santé  
Mutualiser les équipements et la confortation d'une armature territoriale cohérente et garante des équilibres communaux à l'échelle de la Communauté de communes de Nozay (équipements et commerces)  
Réfléchir à la place des activités et services au sein des tissus agglomérés  
Renforcer la vitalité et l'accessibilité de toutes les centralités commerciales et fonctionnelles : 1 par commune.  
Limiter l'expansion des zones commerciales  
Limiter le développement des commerces dans les zones hors bourg  
Prendre en compte les évolutions structurelles dans les modes de consommation (« Click and collect », relais-colis, drive...)  
Anticiper les besoins en matière d'éducation et de services enfance et jeunesse  
Proposer une offre de formation et d'enseignement supérieurs adaptée  
Diversifier l'offre en hébergement notamment pour les courts séjours  
Flécher des espaces et lieux de détente pour les habitants et pour les visiteurs.

# Annexes

Cette liste a permis de réaliser la carte de synthèse de l'armature.

## ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Un équipement structurant (1) = Equipement d'intérêt intercommunal ou au-delà, générateur de flux, nécessitant une bonne accessibilité.

Un équipement intermédiaire (2) = Equipement d'intérêt local voire supra-communal pouvant répondre à des besoins à l'échelle d'un bassin de vie, équipement mutualisé.

Un équipement de proximité (3) = Equipement d'intérêt communal ou d'ordre spécifique, équipement complémentaire ou à usage exceptionnel.

### L'armature d'équipements

L'approche par commune se veut exhaustive. Les besoins et enjeux seront déterminés à l'échelle de l'intercommunalité et l'organisation s'appuiera sur le projet de territoire et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Commune	Nozay	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	2
	Proximité (C)	8
Administratifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mairie (C)</li> <li>- Salle polyvalente (C) x3</li> <li>- Communauté de commune (B)</li> <li>- Conseil général, délégation voirie</li> <li>- Gendarmerie (C)</li> <li>- Trésor public</li> <li>- Caisse Régionale d'assurance maladie (service local)</li> </ul>	
Cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre technique (C)</li> <li>- Caserne de pompiers (B)</li> </ul>	
Autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eglise</li> <li>- Cimetière</li> <li>- Poste (C)</li> <li>- Foyer de Jeunes Travailleurs (C)</li> </ul>	

Commune	Abbaretz	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	3
Administratifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mairie (C)</li> <li>- Salle polyvalente (C)</li> </ul>	
Cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service technique (C)</li> </ul>	
Autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eglise</li> <li>- Cimetière</li> </ul>	

Commune	Vay	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	5
Administratifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mairie (C)</li> <li>- Salle polyvalente (C) x2</li> </ul>	

### Diagnostic[s]

Cadre de vie	- Service technique (C)
Autres	- Eglise - Cimetière - Poste (C)

Commune	Saffré	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	5
Administratifs	- Mairie (C) - Salle polyvalente (C) x3	
Cadre de vie	- Service technique (C)	
Autres	- Eglise - Cimetière	

Commune	Treffieux	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	4
Administratifs	- Mairie (C) - Salle polyvalente (C) x2	
Cadre de vie	- Service technique (C)	
Autres	- Eglise - Cimetière	

Commune	La Grigonnais	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	5
Administratifs	- Mairie (C) - Salle polyvalente (C) x3	
Cadre de vie	- Service technique (C)	
Autres	- Eglise - Cimetière	

Commune	Puceul	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	4
Administratifs	- Mairie (C) - Salle polyvalente (C) x2	
Cadre de vie	- Service technique (C)	
Autres	- Eglise - Cimetière	

## EDUCATION

Un équipement structurant (1) = Equipement d'intérêt intercommunal ou au-delà, générateur de flux, nécessitant une bonne accessibilité.

Un équipement intermédiaire (2) = Equipement d'intérêt local voire supra-communal pouvant répondre à des besoins à l'échelle d'un bassin de vie, équipement mutualisé.

Un équipement de proximité (3) = Equipement d'intérêt communal ou d'ordre spécifique, équipement complémentaire ou à usage exceptionnel.

Commune	Nozay	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	2
	Proximité (C)	5
Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collège public (B)</li> <li>- Collège privé (B)</li> <li>- Ecole publique (C)</li> <li>- Ecole privée (C)</li> <li>- Multi-accueil, crèche (C)</li> <li>- CFPPA (C)</li> <li>- Centre de formation en agroéquipement (C)</li> </ul>	

Commune	Abbaretz	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	2
Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole publique (C)</li> <li>- Ecole privée (C)</li> </ul>	

Commune	Vay	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	2
Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole publique (C)</li> <li>- Ecole privée (C)</li> </ul>	

Commune	Saffré	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	3
Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole publique (C)</li> <li>- Ecole privée (C)</li> <li>- Multi-accueil (C)</li> </ul>	

Commune	Treffieux	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	2
Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole publique (C)</li> <li>- Ecole privée (C)</li> </ul>	

## Diagnostic(s)

Commune	La Grigonnais	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	2
Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole publique (C)</li> <li>- Ecole privée (C)</li> </ul>	

Commune	Puceul	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	1
Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole privée (C)</li> </ul>	

## SANTE

Un équipement structurant (1) = Equipement d'intérêt intercommunal ou au-delà, générateur de flux, nécessitant une bonne accessibilité.

Un équipement intermédiaire (2) = Equipement d'intérêt local voire supra-communal pouvant répondre à des besoins à l'échelle d'un bassin de vie, équipement mutualisé.

Un équipement de proximité (3) = Equipement d'intérêt communal ou d'ordre spécifique, équipement complémentaire ou à usage exceptionnel.

Commune	Nozay	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	2
	Proximité (C)	3
Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CCAS</li> <li>- Maison de Santé (B)</li> <li>- Hôpital Local (B)</li> <li>- Pharmacie (C)</li> <li>- Centre de soins infirmiers (C)</li> </ul>	
Services sénior	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maison de retraite (C)</li> <li>- Pôle de services</li> </ul>	

Commune	Abbaretz	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	1
Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pharmacie (C)</li> </ul>	
Services sénior		

Commune	Vay	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	1
Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ESAT (C)</li> </ul>	
Services sénior		

Commune	Saffré	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	1
Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pharmacie (C)</li> </ul>	
Services sénior		

Commune	Treffieux	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	0

Diagnostic(s)

Santé	
Services sénior	

Commune	La Grigonnais	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	0
Santé		
Services sénior		

Commune	Puceul	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	0
Santé		
Services sénior		

## CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Un équipement structurant (1) = Equipement d'intérêt intercommunal ou au-delà, générateur de flux, nécessitant une bonne accessibilité.

Un équipement intermédiaire (2) = Equipement d'intérêt local voire supra-communal pouvant répondre à des besoins à l'échelle d'un bassin de vie, équipement mutualisé.

Un équipement de proximité (3) = Equipement d'intérêt communal ou d'ordre spécifique, équipement complémentaire ou à usage exceptionnel.

Commune	Nozay	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	3
	Intermédiaire (B)	4
	Proximité (C)	6
Sports	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Complexe sportif du Chesnaie (salle et terrains) (A)</li> <li>- Piscine intercommunale de la Chesnaie (A)</li> <li>- Salle du Pré Saint-Pierre (C)</li> <li>- City stade (C)</li> <li>- Piste de BMX (C)</li> <li>- Plateau sportif de plein-air (piste athlétisme) (B)</li> <li>- Complexe de téléski nautique (A)</li> <li>- Terrains de tennis (C)</li> <li>- Skate-park (C)</li> </ul>	
Culture et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Médiathèque intercommunale (B)</li> <li>- Cybercentre intercommunal (C)</li> <li>- Centre socio-culturel La Mano (B)</li> <li>- Cinéma (B)</li> </ul>	

Commune	Abbaretz	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	2
Sports	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stade de football (C)</li> <li>- City stade (C)</li> </ul>	
Culture et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bibliothèque (C)</li> </ul>	

Commune	Vay	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	0
	Proximité (C)	4
Sports	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Salle omnisports (C)</li> <li>- Terrain de sports (C)</li> <li>- City stade (C)</li> </ul>	
Culture et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bibliothèque (C)</li> <li>- La maison Boulo</li> </ul>	

Commune	Saffré	
Nombre d'équipements	Structurant (A)	0
	Intermédiaire (B)	2
	Proximité (C)	3

### Diagnostic(s)

Sports	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Salle et plateau multisports (B)</li> <li>- Terrain de bicross (C)</li> <li>- Stade de football (C)</li> <li>- City stade (C)</li> </ul>
Culture et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Médiathèque (B)</li> </ul>

Commune	Treffeux	
Nombre d'équipements	<b>Structurant (A)</b>	<b>0</b>
	<b>Intermédiaire (B)</b>	<b>0</b>
	<b>Proximité (C)</b>	<b>4</b>
Sports	<ul style="list-style-type: none"> <li>- City stade (C)</li> <li>- Golf 9 trous (C)</li> <li>- Terrain de football (C)</li> </ul>	
Culture et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bibliothèque (C)</li> </ul>	

Commune	La Grigonnais	
Nombre d'équipements	<b>Structurant (A)</b>	<b>0</b>
	<b>Intermédiaire (B)</b>	<b>0</b>
	<b>Proximité (C)</b>	<b>5</b>
Sports	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Terrain de bicross (C)</li> <li>- Stade de football (C)</li> <li>- Terrain de tennis (C)</li> <li>- City stade (C)</li> </ul>	
Culture et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bibliothèque (C)</li> </ul>	

Commune	Puceul	
Nombre d'équipements	<b>Structurant (A)</b>	<b>0</b>
	<b>Intermédiaire (B)</b>	<b>0</b>
	<b>Proximité (C)</b>	<b>2</b>
Sports	<ul style="list-style-type: none"> <li>- City stade (C)</li> </ul>	
Culture et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bibliothèque (C)</li> </ul>	